Postulat – Des ruches pour une commune exemplaire

La mort des abeilles est un sujet d'actualité des plus inquiétants. Si les spécialistes ne sont pas unanimes sur les causes de cet état de fait (virus, utilisation abusive de pesticides ou encore présence d'ondes électromagnétiques), certaines solutions concrètes peuvent permettre d'endiguer le phénomène.

Parmi celles-ci, l'émergence de projets locaux – notamment en milieu urbain – est particulièrement intéressante. De nombreuses villes se lancent dans la course. Au niveau international, on peut citer les centaines de ruches de Paris, les milliers que compte Berlin ou encore la politique intéressante de Londres. Au niveau de la Suisse, Genève, Lausanne, Yverdon, Nyon ou même Vevey ont sauté le pas.

Les avantages de ce concept sont nombreux. Selon les amateurs, le miel de ville serait d'une excellente qualité, bénéficiant de la faible utilisation de pesticides et de la diversité des plantations notamment. Cela est particulièrement vrai dans la Riviera, qui compte d'ores et déjà de nombreuses ruches. De plus, le coût de tels projets est relativement faible.

Les ruches peuvent être placées tant sur des toits de bâtiments publics que dans des espaces verts. Il faut noter que le risque de désagréments est faible, les abeilles ne piquant que si elles se sentent menacées ou sont attaquées.

Mon postulat demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre à disposition des toits ou autres espaces aux apiculteurs ou de superviser l'installation de ruches sur le territoire communal. Elle pourrait profiter de cette occasion pour informer la population des avantages de l'implantation de ruches dans notre ville, afin de permettre aux privés de participer au projet.

Yohan Ziehli, le 18 novembre 2014